

Jeu Concours « En attendant le ski à la Plagne » - Règlement

L'Office de Tourisme de la Grande Plagne – BP 62 – 73211 Aime la Plagne Cedex - SIRET : 814566972 00018, organise un jeu concours « En attendant le ski à la Plagne » du 1er au 31 octobre 2017 à minuit.

Lot à gagner

Une console de jeu PlayStation + le jeu Knack 2, d'une valeur totale de 330 € TTC. Ils seront expédiés directement au vainqueur à l'adresse communiquée à l'Office de Tourisme de la Grande Plagne.

Mécanique du jeu

Les internautes interagissent directement sur la publication de la Plagne. Le jeu se déroule sur internet du 1er au 31 octobre 2017, et est relayé sur la page Facebook et Twitter de la Plagne.

Les participants peuvent jouer en saisissant leur email, ou via Facebook connect dans le module du jeu, ce qui valide leur participation au tirage au sort final. La participation est limitée à une fois par personne, l'adresse email faisant office d'identification unique. La participation au Jeu est gratuite et ouverte à toute personne physique âgée de 18 ans ou plus dont le domicile est situé sur le territoire de la France métropolitaine, de Belgique ou de Suisse.

Élection du gagnant : tirage au sort à la fin de l'opération, donc le jeudi 2 novembre 2017.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook.

Informatique et libertés

Les données à caractère personnel recueillies par l'Office de Tourisme de la Grande Plagne auprès des participants dans le cadre du Jeu sont collectées et traitées en conformité avec la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

Tous les participants au jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, justifiant de leur identité, disposent en application de l'article 40 de cette loi, du droit de demander à ce que les données à caractère personnel les concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées.

Par le présent règlement, et conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires commerciaux de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne, à moins qu'ils ne s'opposent, sans frais, à cette communication.

Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée par écrit, avec les coordonnées du demandeur et la copie d'une pièce d'identité, à Office de Tourisme de la Grande Plagne – BP 62 – 73211 Aime la Plagne Cedex